



Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil de novembre 2020 (non officiel)

Points saillants de la réunion du Conseil du mercredi, 18 novembre 2020. Le texte complet de toutes les motions est publié dans On Course.

1. Le Conseil a approuvé l'adhésion de **15 nouveaux membres** provenant de sept régions.
2. Melanie Hart SK/MB/NU a été nommée agente de liaison du comité permanent consultatif des juges avec le Conseil.
3. Le Conseil a mis en place une échelle progressive d'amendes pour les clubs qui distribuent des copies des tracés de parcours avant le matin du concours et enfreignent l'article 2.4.2 des règlements, à savoir : « *Le secrétaire du concours (ou son délégué) doit protéger la confidentialité des parcours jusqu'au matin du concours.* »
4. Le Conseil a accepté la recommandation du comité de l'équipement visant la modification des normes de construction du saut en longueur pour que des blocs de PVC recouverts de mousse puissent se substituer aux planches rigides. Les autres normes restent les mêmes. La configuration oxer/dos d'âne sera éliminée à compter du 1^{er} janvier 2023 où lors de la prochaine inspection de l'équipement d'un club, selon l'éventualité la plus tardive des deux.
5. Pour la durée des accommodements faits en raison de la COVID-19, les clubs peuvent embaucher un juge de l'extérieur, y compris un juge de renommée internationale, pour concevoir des parcours qui seront jugés par des juges locaux ayant le niveau approprié. Il n'est pas nécessaire d'obtenir la permission du Conseil pour les juges de l'AAC de l'extérieur mais il faut inclure tous les renseignements pertinents (concepteur des parcours et juge) dans le programme officiel. Toutefois, il faut obtenir la permission du Conseil pour embaucher un juge de renommée internationale pour concevoir des parcours en présentant une demande au Conseil qui décrit l'expérience et les compétences du juge. Le processus normal d'approbation des parcours doit toujours être respecté.
6. Le Conseil a approuvé la demande de Dynamo Dogsports, AB, d'embaucher des juges de renommée internationale, Tamas Traj, Jan Egil Eide et Petr Pupik, pour concevoir les parcours de niveau expert des concours du club de janvier, février et mars respectivement.
7. Le Conseil a décidé de limiter les demandes d'embauche de juges de renommée internationale à une fois par club par année civile et ce à compter du 1^{er} juillet 2021.
8. Le Conseil a approuvé la tenue d'un nouveau type de compétition qui s'appellera OMNIUM OUVERT À TOUS et qui sera mis en œuvre le 1^{er} janvier 2021.
 - Les Omnium n'ont pas pour but de remplacer les championnats régionaux et nationaux. Par conséquent, aucune tenue d'un Omnium ne sera approuvée pour les

mois de mai et juin et le mois durant lequel se tient le championnat national de l'AAC, à condition que ces championnats soient prévus pour l'année en question.

- Il n'y aura qu'un seul Omnium par année civile dans chacune des régions suivantes : Atlantique (T-N, N-B, N-É, I-P-É), Québec, Ontario (la province entière), Prairies (AB, SK, MB, TN-O, NU) et Côte Ouest (C-B, YK).

Le Conseil publiera bientôt un document explicatif sur cet Omnium.

9. Le Conseil a approuvé la demande de Flat Out Dogs visant la tenue d'un Omnium ouvert à tous les 14 et 15 août 2021, dans la région Atlantique, et qui s'appellera The Battle of the Atlantic.